

# INSCRIPTIONS A L'ECOLE

## Rentrée septembre 2018

Les inscriptions se font en deux temps :

1/ **A la mairie** du domicile de l'enfant (aux heures d'ouverture du secrétariat) avec les documents suivants :

- Copie du livret de famille,
- Copie de la carte d'identité de la personne venant procéder à l'inscription,
- Copie du justificatif de domicile,
- Copie du carnet de santé (photocopies des pages de vaccins),
- 2 photos d'identité (uniquement pour les enfants de maternelle),
- **si** l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école : le certificat de radiation,
- **si** les parents sont séparés, copie du jugement qui précise quel parent a la responsabilité parentale et la garde de l'enfant.

⇒ *Sur présentation de toutes les pièces, la mairie délivre le certificat d'inscription.*

2/ **A l'école** : le mercredi 2 mai de 8h45 à 11h00 ou le vendredi 4 mai de 8h45 à 18h30

Documents à fournir :

- certificat d'inscription remis par la mairie
- tous les documents cités ci-dessus
- fiche de renseignements (remise par la mairie) complétée

La directrice, Julie PERNET (03 81 57 25 97)

*NB : la présence des enfants lors de l'inscription à l'école est souhaitable*